

**RAPPORT DU CONSEIL
A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2024
VERSION RESUMEE**

Chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Notre Assemblée Générale de ce jour est invitée à examiner notamment le rapport d'activité de notre Association établi par le Conseil pour l'année 2023.

Je vais vous donner lecture d'une version très succincte de ce rapport, sachant que son sommaire détaillé vous a été adressé en prévision de la présente Assemblée.

Je vous ferai part de quelques chiffres relatifs aux **concours à l'économie des sociétés de financement** et vous donnerai un aperçu de **l'action professionnelle de l'APSF** en 2023 et aussi lors des premiers mois de 2024.

Le rapport évoque naturellement le **séisme** qui a frappé, en septembre 2023, la région d'Al Haouz. Il va sans dire que l'APSF a manifesté immédiatement sa solidarité avec les populations sinistrées à travers des dons à des associations actives sur le terrain.

Mesdames et Messieurs,

- **Côté CONCOURS A L'ECONOMIE** au 31 décembre 2023, les sociétés de financement ont mobilisé **208,9 milliards de dirhams, au service de la consommation des ménages, de l'investissement et de l'exploitation des entreprises**. Cette enveloppe enregistre une progression de 8,4 milliards ou 4,2% par rapport à 2022.
- **Côté ACTION PROFESSIONNELLE**, l'APSF a poursuivi ses efforts pour renforcer la capacité des sociétés de financement à accompagner l'investissement et le cycle d'exploitation des entreprises ainsi que la consommation des ménages. Elle a engagé dans ce cadre un **débat national sur la digitalisation**, consacrant ses cinquièmes assises nationales à ce thème.

AVEC LA DSB, l'APSF est revenue sur les doléances des sociétés de financement pour lesquelles l'appui de BKAM est nécessaire : difficultés judiciaires, conditions

de développement du factoring ... Dans ce cadre elle a élaboré un plan d'action 2023 / 2024 qu'elle lui a soumis pour application.

AVEC LA NARSA, l'APSF a poursuivi les échanges entamés en 2022 en vue de la mise en place d'une solution d'échanges dématérialisés des **procédures d'enregistrement des nantissements et d'authentification des mainlevées**. Ce chantier est pour ainsi dire bouclé. Les tests d'échanges ont été effectués, **la solution est fin prête et il reste à décider de la date de son lancement effectif**.

Mesdames et Messieurs,

L'action professionnelle de l'APSF a également été dictée par des impératifs de développement propres à chaque métier et des contraintes qu'il rencontre éventuellement.

- Pour le **CREDIT-BAIL**, les sociétés membres ont traité notamment des **blocages sur le terrain liés au mode de gestion de la TSC**. Elles ont rencontré à ce sujet le TGR et le Directeur des Finances publiques en avril 2024, retenant de concert des solutions pour traiter les réclamations des sociétés membres.
- Pour le **FACTORING**, outre les questions récurrentes de l'harmonisation de l'activité entre départements bancaires et sociétés spécialisées et du partage des statistiques d'activité par tous les types d'opérateurs (départements bancaires et sociétés spécialisées), l'APSF a posé la **problématique des factures pour lesquelles les tribunaux exigent l'inscription au RNESM** (Registre National Electronique des Sûretés Mobilières).

Depuis peu, notons-le, les sociétés de factoring rencontrent aussi des obstacles judiciaires liés à la situation de **clients en difficulté, placés par le juge sous la procédure de sauvegarde**.

- Pour le **CREDIT A LA CONSOMMATION**, l'APSF a obtenu auprès du **RCAR la généralisation de la convention de précompte à toutes les sociétés membres**. Tout à fait récemment, une convention type a été arrêtée de concert entre les deux parties et a été soumise aux membres intéressés pour signature.

Avec BKAM, la question de la **protection du consommateur** est restée au centre des préoccupations. Un **code éthique en matière d'intermédiation en opérations**

de crédit arrêté de concert par la DSB et l'APSF, sera adopté aujourd'hui solennellement lors de la présente assemblée.

De même, l'APSF participe à la **réflexion sur le surendettement** lancée par BKAM avec l'objectif de mesurer ce phénomène, de le prévenir et d'y faire face institutionnellement. L'idée étant d'instaurer, comme cela est l'idée de l'APSF depuis quasiment sa création, la notion d'un crédit responsable.

Mesdames et Messieurs,

Avant de donner la parole au commissaire aux comptes pour examiner le prochain point inscrit à l'ordre du jour de notre Assemblée, je voudrai remercier très vivement les responsables de nos institutions partenaires présents parmi nous aujourd'hui. Je remercie pour leur écoute, leur disponibilité et leur ouverture Bank Al-Maghrib, la Direction du Trésor et des Finances Extérieures, la Trésorerie Générale du Royaume à travers la DDP, la CMR, le RCAR, la NARSA.

Je remercie aussi d'avance les responsables de CreditInfo, du CMI, de Synthèse Conseil, conseiller digital de l'APSF, et des associations caritatives partenaires de l'APSF pour leur intervention prévue après à la fin de notre séance.

Merci de votre attention.